

Lizio

29 mai 2022

Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux

24^{ème} Edition



DOSSIER TECHNIQUE

Organisation

Comité des Fêtes de Lizio
Association des Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux

Contrôle technique

Société Cycliste de Malestroit

PRESENTATION

Après avoir accueilli la 8ème édition des Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux en 2003, la commune de Lizio a le plaisir d'accueillir cette année la 24ème édition [ce Dimanche 29 Mai](#).

Les Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux connurent leur première édition en 1996 à Malestroit. Par la suite fut créée l'association " Les Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux " dont la présidence fut assurée par notre cher et regretté Arnel Rousselot. Ancien cycliste et passionné de vélo, Arnel s'investissait beaucoup pour l'organisation et la promotion de cette course. Malheureusement cette 24ème édition qu'il avait mis sur pied, Arnel n'aura pas réussi à la mener jusqu'à la ligne d'arrivée, le destin en a décidé autrement.

A l'origine de cette épreuve, le circuit passait dans toutes les communes de la communauté du Val d'Oust et de Lanvaux : soit seize communes. Depuis le regroupement avec les communautés de communes de Guer et de La Gacilly, au vu de l'étendue du territoire, ce n'est plus possible. Cependant l'esprit reste toujours le même et pour cette 24ème édition, ce sont dix communes de notre communauté de communes qui seront traversées par cette épreuve lors de la course en ligne.

La communauté de communes d'Oust à Brocéliande , la commune de Lizio et le comité des fêtes qui a en charge l'organisation de cette épreuve vous souhaitent la bienvenue et espèrent que vous garderez un bon souvenir de votre passage à Lizio.

ORGANISATION

Comité d'organisation

Direction de l'organisation : Jean-Claude Gabillet
Secrétariat : S.C. Malestroit
Coordinateur technique : Marcel Havart
Responsable sécurité circuits : Jean-Claude Gabillet
Animateur : Jean Gérard Giguet

Organisation courses

Jury : - Président : Ludovic Berder
- Arbitre 1 : Joseph Lappartient
- Arbitre 2 : Joël Guillo
- Juge à l'arrivée : Anne Massé
- Arbitre moto : Raymond Nivol

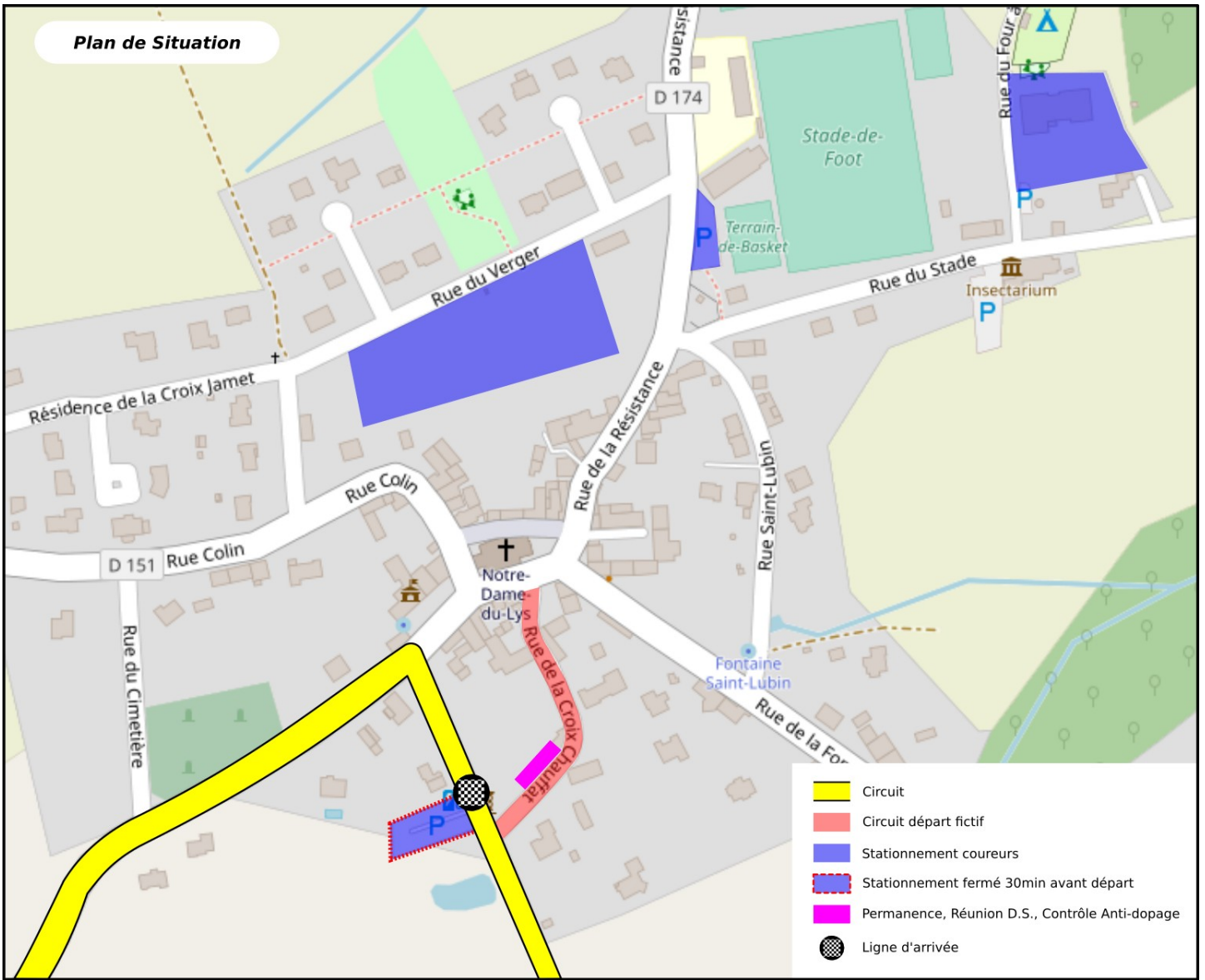
Médecin : Dr Julette
Ambulance : Les Ambulances Triskell

Liaison radio CB : Hermines Courses
Moto - Information : ABEC
Voitures neutres : SC Malestroit
Photo finish : Reynald Blais
Classements informatiques : SC Malestroit

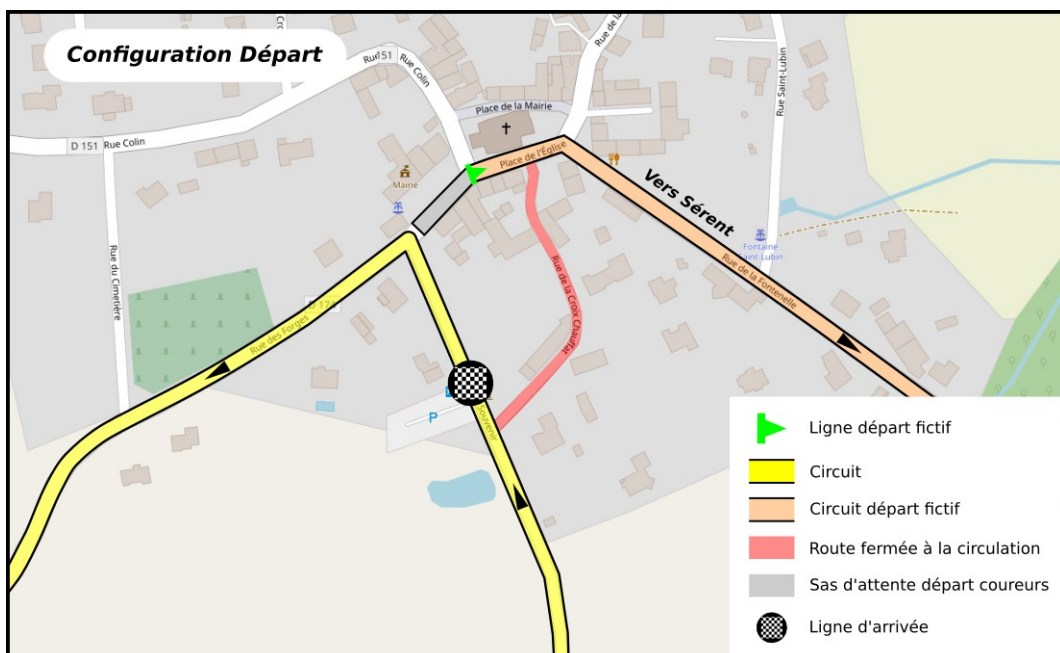
Avec la participation des membres de :
- Comité des fêtes de Lizio
- des municipalités de l'Oust Brocéliande Communauté.

Avec les soutiens techniques et matériels des communes de Lizio et Sérent.

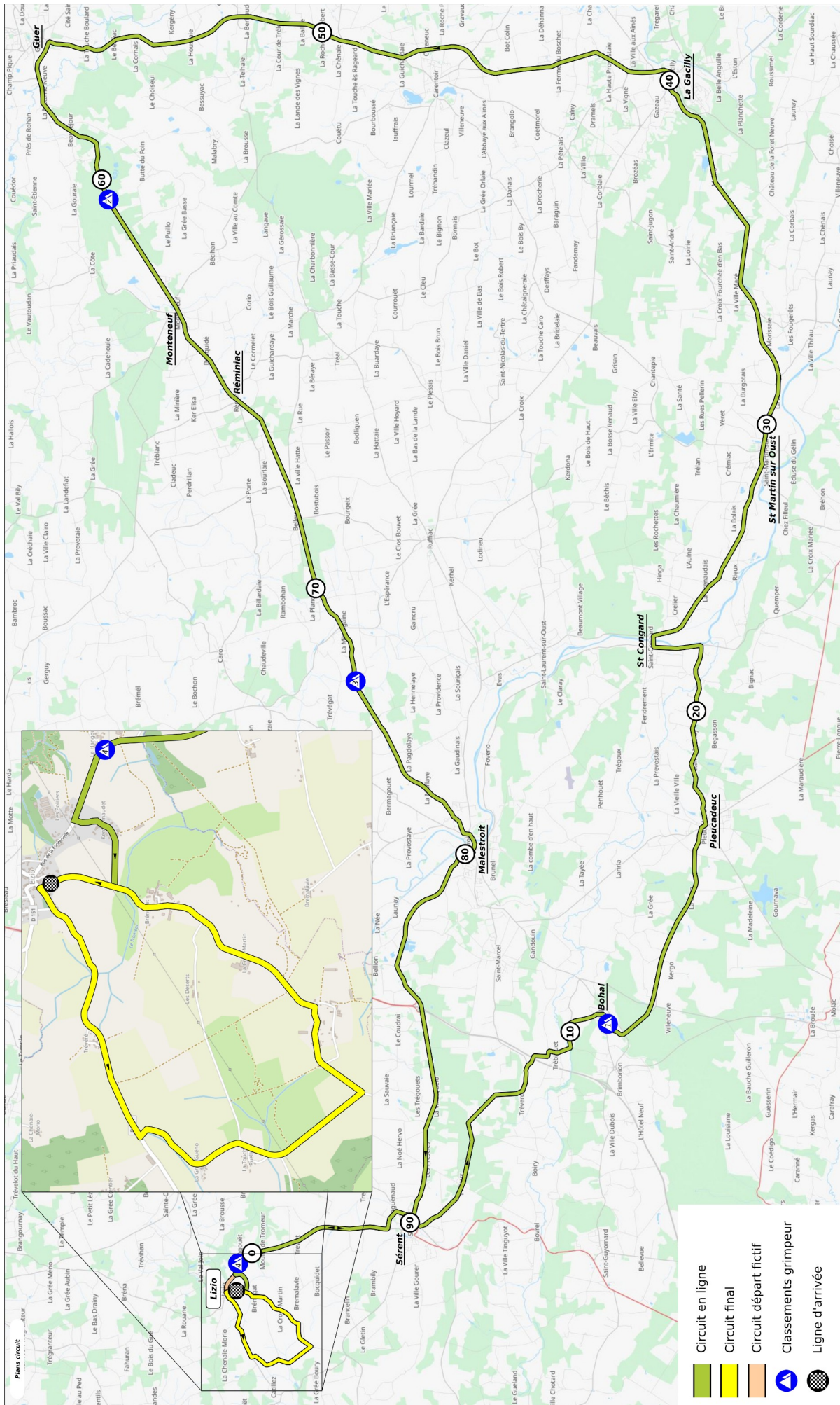
PLANS DE SITUATION GLOBAL



CONFIGURATION DEPART



PLANS DES PARCOURS : CIRCUIT EN LIGNE



ITINERAIRE

N° des routes	ITINERAIRE	Km parcourus	Km partiel	kms restant	Horaire 38 kms/h	Horaire 43 kms/h
	LIZIO DEPART FICTIF FACE MAIRIE	0,0			14:30	14:30
VC	<i>Direction Sérent</i>	2,0				
D151	DEPART REEL	0,0	0,0	128,0	14:34	14:34
D151	Carrefour D151/D151E à gauche direction Vannes	2,6	2,6	125,4		
D151E	Rond point direction Vannes	3,2	0,6	124,8		
D766A	Carrefour D766A/D151 à gauche direction Bohal	3,9	0,7	124,1		
D151	BOHAL	11,7	7,8	116,3	14:52	14:50
D151	MG1	12,0	0,3	116,0	14:52	14:50
D151	Carrefour D151/VC direction Pleucadeuc	12,2	0,2	115,8		
VC	Carrefour VC/D766 direction Pleucadeuc	12,7	0,5	115,3		
D112	PLEUCADEUC	17,6	4,9	110,4	15:01	14:58
D112	Carrefour D112/D774 à droite direction St Congard	18,2	0,6	109,8		
D774	Carrefour D774/D149 à gauche direction St Congard	18,3	0,1	109,7		
D149	Carrefour D149/D764 à gauche direction St Congard	22,9	4,6	105,1		
D764	SAINT CONGARD	23,7	0,8	104,3	15:11	15:07
D764	Carrefour D764/D147 à droite direction Saint Martin sur Oust	24,1	0,4	103,9		
D147	Carrefour D147/D149 à droite direction Saint Martin sur Oust	24,3	0,2	103,7		
D149	SAINT MARTIN SUR OUST	29,3	5,0	98,7	15:20	15:14
D149	Carrefour D149/D777 à gauche direction La Gacilly	29,5	0,2	98,5		
D777	LA GACILLY	39,3	9,8	88,7	15:36	15:28
D777	Au rond point à gauche	39,7	0,4	88,3		
D8	Au rond point à droite direction centre ville	40,0	0,3	88,0		
D8	Carrefour D8/D773 à gauche direction Guer	40,5	0,5	87,5		
D773	Au rond point direction Guer	41,2	0,7	86,8		
D773	Au rond point direction Guer	41,7	0,5	86,3		
D773	Au rond point direction Guer	44,9	3,2	83,1		
D773	GUER	55,1	10,2	72,9	16:01	15:50
D773	Au rond point à gauche direction Malestroit	56,0	0,9	72,0		
D773	Carrefour D773/D776 à gauche direction Malestroit	57,0	1,0	71,0		
D776	MG2	60,4	3,4	67,6	16:09	15:58
D776	MONTENEUF	63,2	2,8	64,8	16:13	16:02
D776	REMINIAC	66,0	2,8	62,0	16:18	16:06
D776	Au rond point direction Malestroit	66,4	0,4	61,6		
D776	Carrefour D776/D8 direction Malestroit	72,6	6,2	55,4		
D776	MG3	74,0	1,4	54,0	16:30	16:17
D776	MALESTROIT	78,0	4,0	50,0	16:37	16:22
D776	Au rond point 2ème sortie	78,1	0,1	49,9		
D776	Carrefour D776/D764 à gauche autre direction	78,6	0,5	49,4		
D764	Tout droit aux feux	79,1	0,5	48,9		
D764	Carrefour D764/D10 à droite direction Sérent	79,3	0,2	48,7		
D10	Sur la place à gauche direction Sérent	79,6	0,3	48,4		
D10	Carrefour D10/D766A direction Le Roc Saint André	89,9	10,3	38,1		
D766A	Rond point direction Lizio	90,3	0,4	37,7		
D151E	Carrefour D151E/D151 direction Lizio	90,8	0,5	37,2		
D151	MG4	94,9	4,1	33,1	17:03	16:46
D151	Carrefour D151E/VC direction lieu dit Kerquemaudet	95,0	0,1	33,0		
VC	Carrefour à droite - Entrée sur le circuit	95,6	0,6	32,4		
VC	LIZIO	95,9	0,3	32,1	17:05	16:47
VC	<i>Premier Passage sur la ligne - CT5</i>	96,0	0,1	32,0		
VC	Carrefour VC/D174 à gauche	96,1	0,1	31,9		

ANNUAIRE TELEPHONIQUE

	<i>Fonction</i>	<i>N° Téléphone</i>
Directeur de course		
Responsable organisation	Jean-Claude Gabillet	06 08 86 08 78
Président de jury	Ludovic Berder	06 25 33 14 16
Arbitre 1	Joseph Lappartient	06 14 34 35 78
Arbitre 2	Joël Guillo	06 84 83 15 47
Juge à l'arrivée	Anne Massé	06 87 45 61 34
Arbitre moto	Raymond Nivol	06 99 41 29 96
Médecin	Dr Julette	06 72 21 40 54
Secouriste (circuit final)	Christianne Pocard (IDE)	06 83 90 41 68
Ambulance	Ambulance Triskell	02 97 22 69 49
Hôpital de Ploërmel		02 97 73 26 26

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ARTICLE 1. Organisation

L'épreuve « Les Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux » est organisée par le Comité des Fêtes de Lizio et l'Association des Boucles du Val d'Oust et de Lanvaux sous le contrôle la Société Cycliste de Malestroit. L'épreuve se déroulera selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

ARTICLE 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories, juniors et pass cyclisme open. Elle est inscrite au calendrier du Comité de Bretagne de Cyclisme. L'épreuve est classée en 1.12.7 conformément à l'article 2.3.001 du règlement F.F.C..

La course comporte une partie en ligne de 96 kms puis cinq tours de circuit de 6,4 kms. Soit un total de 128 kms.

ARTICLE 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux licenciés de la F.F.C et aux coureurs étrangers affiliés à l'U.C.I. Les engagements se feront via le site internet de la F.F.C. Le nombre d'engagés par club n'est pas limité.

ARTICLE 4. Permanence

La permanence de départ se tiendra le 29 mai 2022 de 13h00 à 14h15 à la salle du Comité de Fêtes, rue de la Croix Chauffat à Lizio (en face de la ligne d'arrivée)

Le retrait des dossards par les coureurs se fera à la permanence de 13h00 à 14h15. Les dossards au nombre de 2 (prévoir les épingles) et les plaques de cadre seront fournies par l'organisateur. Les dossards devront être rendus non pliés et les plaques dans leur état d'origine.

La réunion des directeurs sportifs en présence des membres du Collège des arbitres et de l'organisateur, est fixée à 13h30 le 29 mai 2022 à la salle du Comité de Fêtes, rue de la Croix Chauffat à Lizio (en face de la ligne d'arrivée).

ARTICLE 5. Communication course

Les informations de la course seront émises sur la fréquence 157,4875.
Les postes radios seront à prévoir par les équipes dans chaque véhicule suiveur.

ARTICLE 6. Véhicule et encadrement club

Les directeurs techniques et les mécaniciens circulant à bord des véhicules devront être en possession d'une licence en cours de validité.

Les véhicules appartenant aux clubs et destinés au dépannage des équipes devront être assurés pour suivre les compétitions cyclistes.

ARTICLE 7. Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la Société Cycliste de Malestroit.

Le service est assuré au moyen de 2 véhicules neutres. Les roues seront fournies par les équipes participantes.

ARTICLE 8. Délais d'Arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur ne sera pas retenu au classement.

Pour des raisons de sécurité, les coureurs attardés durant la course avec plus de 10min d'écart avec le peloton principal seront considérés hors course.

ARTICLE 9. Classements grimpeur

Un classement du meilleur grimpeur est disputé sur l'ensemble des côtes retenues pour ce classement. Il est attribué les points suivants aux 4 premiers de chaque classement au sommet des côtes:

- au 1er : 5 pts
- au 2ème : 3 pts
- au 3ème : 2 pts
- au 4ème : 1 pt

Le classement général est établi par l'addition des points obtenus sur l'ensemble des côtes comptant pour le classement du Meilleur Grimpeur.

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, la place au classement de l'épreuve départagera les coureurs.

Pour bénéficier des prix du classement général final, tout concurrent doit avoir accompli la totalité du parcours de l'épreuve dans les délais réglementaires.

Les classements grimpeurs seront établis aux positions suivantes :

- 1er : 12 km
- 2ème : 60,4km
- 3ème : 74km
- 4ème : 95 km

ARTICLE 10. Protocole

Devront se présenter **DANS LES PLUS BREFS DELAIS** au podium protocolaire situé sur la ligne d'arrivée :

- Le premier (un trophée + un bouquet)
- Le deuxième (une coupe + un bouquet)
- Le troisième (une coupe + un bouquet)
- Le premier du classement "Meilleur Grimpeur" (coupe + un bouquet)

ARTICLE 11. Règlement antidopage

Le règlement antidopage de la F.F.C. s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française, s'applique conformément aux dispositions de la Loi Française.

Le contrôle se déroulera à la salle du Comité de Fêtes, rue de la Croix Chauffat à Lizio (en face de la ligne d'arrivée).

ARTICLE 12. Prix

Les prix seront attribués aux 20 premiers coureurs classés : **Grille F.F.C. 793/20 dont 160€ au 1^{er}.**

Des primes seront distribuées durant les tours de circuit finaux

Primes spécifiques meilleurs grimpeur : **1^{er} 80€ - 2^{ème} 50€ - 3^{ème} 20€**

ARTICLE 13. Pénalités

Les pénalités seront conformes au règlement de la F.F.C.

ARTICLE 14. Secours épreuve

Docteur Juette, médecin de l'épreuve sera joignable au 06 72 21 40 54 avant le départ, pendant l'épreuve et après dans un délai raisonnable.

La prise en charge durant l'épreuve est effectuée par les Ambulances Triskell Z.I. La Lande du Moulin 56800 Ploermel. Le centre hospitalier référent est l'Hôpital de Ploërmel.

Secours si besoin 112 ou 18,